



Erreur de l'employeur sur attestation de salaire

Par **valeriedu30**, le 17/10/2013 à 13:43

Bonjour, en a.t depuis 1 an et demis mon employeur s est trompé sur mon attestetion de salaire.la secu me reclame le trop percu de 3500 €. Quels sont mes recours ?

Par **moisse**, le 17/10/2013 à 17:38

Bonjour,
Recours envers qui ?
L'erreur ne fait pas le droit, la CPAM va donc répéter l'indu.
Par contre vous pouvez par recours gracieux demander une remise partielle et au moins des délais de paiement.
Un employeur peut faire une erreur administrative en votre faveur, et il vous appartenait de soupçonner et relever un trop perçu.
Une erreur dans l'autre sens aurait pu provoquer des problèmes financiers dans votre budget, un préjudice au travers de frais bancaires, dont vous pouviez demander réparation.